

DELIBERATIONS du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 13 décembre 2016

Délibération n° 2016 - 13/12/2016 - 21

Rapport annuel d'activité 2016 de l'Université de Bourgogne

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 14 voix pour, 7 abstentions, 2 refus de prendre part au vote :

le rapport annuel d'activité 2016 de l'Université de Bourgogne.

Dijon, le 14 décembre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J.: Rapport annuel d'activité 2016

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016

Edito du Président

Le rapport annuel d'activité dans un établissement public est l'occasion de revenir, à travers quelques pages, sur le travail mené et les relations établies par celui-ci au cours des douze derniers mois.

Au quotidien, chaque agent, attaché au suivi attentif de ses missions, n'a pas l'opportunité ni le temps de pouvoir apprécier la globalité de son travail mis en perspective avec celui de l'ensemble de ses collègues. Ce document permet donc à chacune et à chacun d'observer, mieux appréhender et comprendre la cohérence de son travail avec l'ensemble des actions menées et la stratégie de l'établissement.

Au-delà de cet exercice annuel imposé par la loi, c'est également un moment particulier pour la gouvernance. Ce document est en effet le miroir de son action. 2016, retracée ici, aura été une année particulière, déjà parce qu'elle coïncidait avec plusieurs élections (renouvellement des instances, de la gouvernance et installation de la ComUE). En mars dernier, j'ai sollicité un second mandat pour poursuivre le travail mené depuis 2012. C'est avec la confiance renouvelée de la communauté universitaire que l'équipe de gouvernance et moi-même poursuivons dans la transparence notre feuille de route.

C'était aussi l'année au cours de laquelle les établissements de la vague B étaient soumis à évaluation par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES). De nombreux entretiens, échanges, directs et indirects, visites d'évaluation ont eu lieu pendant plusieurs semaines. Le rapport définitif est désormais consultable sur le site internet de l'uB. Depuis le 1er janvier, nos frontières régionales se sont élargies puisque nous sommes dans la grande région « Bourgogne Franche-Comté », suite à la fusion des deux anciennes entités.

Ce document est aussi utile pour nos partenaires, public ou privé, pour les citoyens qui souhaitent s'informer. Chacun peut ainsi prendre connaissance de l'avancement des dossiers à enjeux, des perspectives d'avenir, ainsi que de la cohérence de la politique de l'université, dans le respect des engagements pris.

Notre responsabilité est de hiérarchiser les priorités mais aussi, nécessairement, d'arbitrer. C'est un exercice difficile, tout particulièrement cette année, mais il est le seul garant de notre autonomie et de la capacité de notre université à mener une politique efficace au service des étudiants.

La communauté de l'université de Bourgogne a la chance de pouvoir s'appuyer sur des agents réactifs, innovants et dotés d'une capacité d'anticipation. Je tiens à les remercier toutes et tous car grâce à leur travail quotidien, ils contribuent à la bonne marche de l'établissement et donc à sa forte attractivité.

Chacune et chacun, là où il exerce, à Auxerre, à Chalon, à Dijon, au Creusot, à Mâcon ou à Nevers fait vivre nos campus, encourage la solidarité et préserve le fonctionnement démocratique de notre bel établissement.

Alain BONNIN Président de l'université de Bourgogne

Sommaire

- Présentation de l'Université de Bourgogne
- Organigramme de la gouvernance
- Ecoute, concertation et dialogue
- La ComUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)
- Classements internationaux
- Budget Finances
- Ressources humaines
- Formation, vie étudiante Vie des campus
- Recherche et valorisation
- Patrimoine
- Développement durable
- Culture scientifique
- Ouverture sur le monde économique
- International
- Numérique
- Au fil de l'année 2016...

Présentation de l'Université de Bourgogne

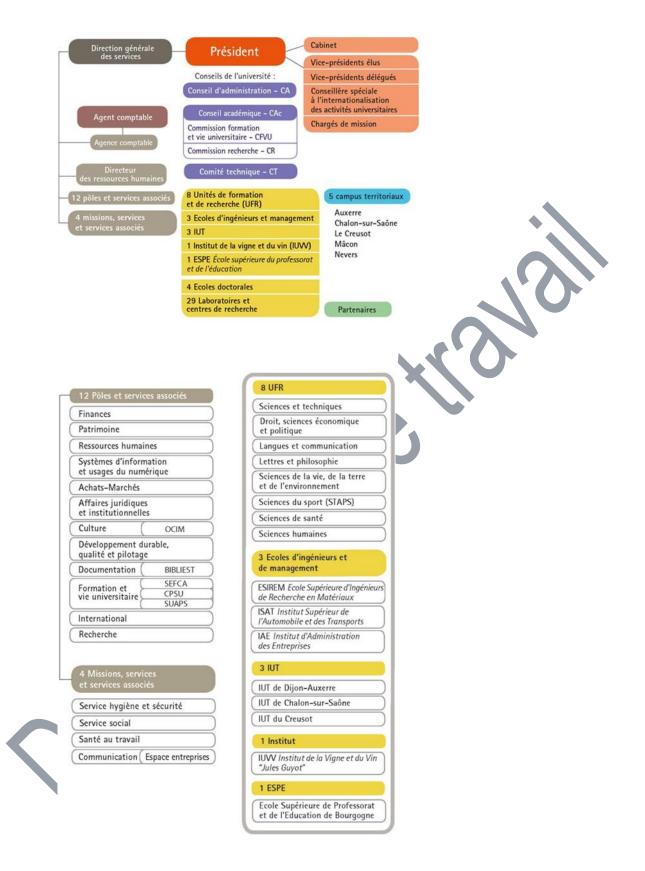
L'université de Bourgogne est un établissement pluridisciplinaire avec santé qui propose des diplômes nationaux (DUT, Licence, Licence Pro, diplôme d'ingénieur, Master, Doctorat, Habilitation à diriger la recherche (HDR)...), et des diplômes d'université (DU et DIU) dans tous les grands champs disciplinaires (santé, droit, sciences humaines, langues, sport...).

Les 1.500 personnels permanents enseignants et enseignants-chercheurs et les 1.220 personnels BIATSS accueillent près de 28.000 étudiants, dont 2.500 en formation continue et 550 en apprentissage, répartis sur 6 campus, représentant un patrimoine bâti de plus de 300.000 m²: Auxerre (777 étudiants), Chalon-sur-Saône (423 étudiants), le Creusot (1.186 étudiants), Dijon (24.528 étudiants), Mâcon (223 étudiants) et Nevers (902 étudiants).

L'uB est organisée en 16 composantes de formation et de recherche (8 unités de formation et de recherche (UFR), 1 école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), 2 écoles d'ingénieur (ISAT et ESIREM), 1 école de management (IAE), 3 IUT et 1 institut de la vigne et du vin) qui s'appuient pour leur activité de recherche sur 29 laboratoires labélisés dont la moitié sont des unités mixtes de recherche (UMR) avec des grands organismes de recherche (INRA, INSERM, CNRS, CEA) et 4 écoles doctorales (dont 3 communes avec l'université de Franche-Comté).

6 grands domaines caractérisent particulièrement la recherche à l'université de Bourgogne :

- Aliment et environnement
- Santé (Health) et ingénierie moléculaire
- Photonique et matériaux avancés
- Apprentissage et santé (Care)
- Patrimoines et territoires
- Vigne et Vin



L'uB revendique son ancrage sur le territoire bourguignon et soutient ses implantations territoriales, en menant une stratégie qui vise à leur donner une véritable identité en matière de formation et de recherche. Pour l'ensemble de ces orientations, l'établissement considère les infrastructures numériques comme une priorité de son développement. Elle s'engage dans une démarche active d'ouverture au monde économique et d'internationalisation des formations, de la recherche et de la vie étudiante.

L'établissement est membre fondateur de :

- la Communauté d'Universités et Etablissements « Université Bourgogne-Franche-Comté » créée au 1er avril 2015 par Décret n°2015-280 du 11 mars 2015
- la Fondation de Coopération Scientifique Bourgogne Franche-Comté
- la Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) Grand-Est

L'uB est également membre fondateur, ou fortement impliquée, dans d'autres structures ou dispositifs. Par exemple, elle gère et administre conjointement, avec la CCI Bourgogne, le CFA de l'enseignement supérieur de Bourgogne.

Depuis le 1er janvier 2016 et suite au redécoupage régional du territoire national, nous sommes désormais en Bourgogne Franche-Comté. Cette nouvelle Région compte 2 universités pluridisciplinaires. Avec ses 3.000 personnels accueillant plus de 28.000 étudiants sur les 6 campus bourguignons, l'uB demeure le premier établissement d'enseignement supérieur de cette nouvelle entité. Il représente environ 50% des effectifs étudiants.

Ouverte sur la société, l'université construit sa stratégie avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités locales et territoriales, les entreprises, le secteur de l'économie sociale et solidaire et un important réseau de partenaires internationaux.

Notre objectif est de satisfaire à une double exigence de pluridisciplinarité de l'offre de formation et de rayonnement scientifique international qui est inscrite dans l'histoire et l'identité de notre établissement. Participer à la construction de l'excellence à l'échelle du « Grand Est » est l'une de nos principales ambitions.

Le libre accès aux informations relatives à l'uB, à son fonctionnement et aux politiques qu'elle porte, par les membres de la communauté de l'université de Bourgogne, mais également par les partenaires institutionnels et du monde socio-économique, par les lycéens ou futurs étudiants, et par l'ensemble des citoyens, répond à une volonté de transparence, d'ouverture et d'information à l'égard de tous.

Retrouvez sur le site internet de l'université de Bourgogne <u>www.u-bourgogne.fr</u> les principaux documents stratégiques de l'établissement :

- Les Statuts uB: http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/VI-Statuts-uB.pdf
- Tous les actes du Conseil d'Administration : http://www.u-bourgogne.fr/universite/organisation/vie-institutionnelle/actes-du-conseil-d-administration.html
- Contrat pluriannuel: http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Doc-uB/Doc-Contrat-Pluriannuel-uB-Ministere.pdf
- Le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) : http://documents.u-bourgogne.fr/WEB/SDIA-UB.pdf
- Le Schéma Directeur du Système d'information : http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/CA/CA-230913-delib8-presentation-schema-directeur-systeme-information.pdf
- Le Bilan social 2013 : http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Universite/Vie-Universitaire/CA/CA-22102014-delib12-ct-bilan-social-2013.pdf
- Le développement durable à l'uB en 2013 : http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Doc-uB/DOC-Rapport-Developpement-Durable.pdf

Organigramme de la gouvernance

L'équipe politique est composée, autour du Président par 13 vice-présidents délégués et 4 Vice-présidents de Conseil. La Direction Générale des Services est étroitement associée à cette équipe.

L'équipe présidentielle :

Les Vice-Présidents Délégués

- ✓ Pierre ANCET, Vice-président délégué aux politiques culturelles
- ✓ Gilles BRACHOTTE, Vice-président délégué aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie
- ✓ Dominique DELMAS, Vice-président délégué aux finances, au budget, aux investissements, et au pilotage
- Frédéric DEBEAUFORT, Vice-président délégué à la coordination « formation et recherche »
- ✓ Alexandre FOURNIER, Vice-président délégué au campus numérique, aux systèmes d'informations et aux Learning centers
- ✓ Valentin GOMES, Vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives
- ✓ Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-présidente déléguée aux ressources humaines, à la vie des campus et à l'action sociale
- ✓ Jean GUZZO, Vice-président délégué à la valorisation de la recherche et des formations et aux relations avec le monde économique
- ✓ Pascal NEIGE, Vice-président à la recherche
- ✓ Samuel MERCIER, Vice-président délégué à l'internationalisation des activités universitaires
- ✓ Christelle SEREE-CHAUSSINAND, Vice-présidente déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en licence
- ✓ Jean SUISSE, Vice-président délégué au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux
- ✓ Grégory WEGMANN, Vice-président délégué au suivi de l'offre de formation et au pilotage

Les Vice-Présidents des Conseils

- ✓ Louis de MESNARD, Vice-président du Conseil d'Administration
- ✓ Pascal NEIGE, Vice-président de la Commission Recherche du Conseil Académique
- ✓ Jean-Jacques BOUTAUD, Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
- ✓ Dorian COLAS des FRANCS, Vice-président étudiant de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique

Les Vice-présidents peuvent s'appuyer sur des chargés de mission placés sous leur responsabilité. Les choix ont été faits d'un nombre restreint de chargés de mission et d'une place significative accordée à des étudiants. La liste suivante est susceptible d'évoluer si de nouveaux besoins sont identifiés ou si des objectifs fixés ont été atteints. Les Chargés de mission doivent remettre un rapport d'activité aux vice-présidents chaque année avant le 31 octobre.

Les Chargés de mission

- ✓ Philippe GUYON, Chargé de Mission Sport auprès du Président Alain Bonnin
- Eric CORMERY, Chargé de Mission du Pôle Handicap, auprès du Président Alain Bonnin
- ✓ Arnaud MAZOYER, Chargé de Mission Certificat Informatique et internet (C2i) auprès d'Alexandre Fournier
- ✓ Damien PAILLOT, Chargé de Mission pour le projet « un emploi du temps pour tous en ligne » auprès d'Alexandre Fournier
- ✓ Franck MOREL, Chargé de Mission Services et projets numériques, auprès d'Alexandre Fournier
- ✓ Claire CACHIA, Chargée de Mission au développement de l'évaluation, à l'assurance qualité auprès de Frédéric Debeaufort
- ✓ Yannick BEJOT, Chargé de Mission pour les formations en Santé, auprès de Frédéric Debeaufort

- ✓ Marianne ZELLER, Chargée de Mission Coordination des IFSI et universitarisation des formations des auxiliaires de santé, auprès de Frédéric Debeaufort
- ✓ Jean-François NOTEBAERT, Chargé de mission apprentissage, auprès de Frédéric Debeaufort
- ✓ Juliette OLIVIER LEPRINCE, Chargée de Mission Egalité-Diversité, auprès de Stéphanie Grayot-Dirx et de Jean suisse
- ✓ Thierry OBLIN, Chargé de Mission Environnement et déplacements doux, auprès de Jean Suisse
- ✓ Cécile CASEAU-ROCHE, Chargée de mission Qualité de vie à l'université, auprès de Stéphanie Grayot-Dirx
- ✓ Pierre DEPLANCHE, Chargé de Mission en Intelligence Economique, auprès de Jean Guzzo
- ✓ Kamel LAARADH, Chargé de Mission pour le développement de l'entrepreneuriat étudiant, auprès de Jean Guzzo
- ✓ Eric BOURILLOT, Chargé de Mission pour le renforcement des interactions avec le PNB et le développement des activités universitaires dans le domaine de la métallurgie, auprès de Jean Guzzo
- ✓ Frédéric BERNARD, Chargé de Mission pour la Maison de la Métallurgie et la Métallurgie des poudres, auprès de Jean Guzzo
- ✓ Gilles DAVID, Chargé de Mission au Contrôle interne, auprès de Grégory Wegmann

Suite notamment à l'arrivée récente de Valentin GOMES au sein de l'équipe de gouvernance, il reste à nommer des étudiants sur les missions suivantes :

- Service numérique aux étudiants
- Mission FSDIE
- Conditions de Vie étudiante
- Vie Etudiante sur les campus territoriaux
- Réussite en Licence
- Orientation et accueil des nouveaux étudiants
- Pratiques Culturelles des étudiants

Ecoute, concertation et dialogue

Réunions publiques

Traditionnellement animées par le Président et l'équipe de gouvernance depuis 2012, ces réunions ouvertes à tous, étudiants, personnels administratifs, techniques et des bibliothèques, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, n'ont cette année pas eu lieu. En effet, la période électorale et les réunions que celle-ci impliquait ne pouvait se télescoper avec les réunions publiques habituelles organisées en début d'année, elles reprendront bien entendu dès janvier prochain.

Messages à la Communauté

Tout au long de l'année, le Président s'adresse directement à la Communauté universitaire. Les dates sont dictées par l'actualité ou par un besoin d'informer rapidement et directement.

Dialogue avec les organisations syndicales

Il a été instauré cette année un nouveau temps d'échanges avec les représentants des listes disposant d'élus au conseil d'administration. Sans ordre du jour particulier, il s'agit d'un moment privilégié au cours duquel chacun peut, en direct et sans filtre, aborder des sujets préoccupants.

Rentrées solennelles sur les campus territoriaux

C'était l'une des nouveautés instaurées dès son arrivée à la présidence de l'uB, Alain BONNIN et l'équipe de gouvernance, vont à la rencontre des étudiants, des personnels, des enseignants sur chacun des campus territoriaux. Initiées pour démontrer l'attachement et l'importance qu'ils ont dans l'organisation générale de l'établissement, c'est un moment d'échanges privilégiés et de proximité.

ComUE Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC)

Près de 20 mois après sa création (avril 2015), la ComUE fonctionne maintenant avec ses différentes instances qui se sont mises en place au cours de cette année : Nicolas CHAILLET a été élu Président du Conseil d'Administration le 25 avril et Catherine BAUMONT, Présidente du Conseil Académique le 10 juin.

La ComUE a été pensé, créée comme une réponse équilibrée et ambitieuse pour structurer l'ESR en prenant en compte l'organisation territoriale multipolaire de la nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté. Elle dispose d'un réseau de 13 villes universitaires qu'il nous revient d'animer pour mettre en place un modèle original conjuguant différenciation, respect des territoires et pluralité de nos établissements. Au cours de cette année et conformément aux engagements pris, un vote favorable unanime du conseil des membres de la ComUE puis la validation par le conseil d'administration d'UBFC a permis l'intégration de l'ENSAM.

L'uB s'attache à faire vivre UBFC dans l'équilibre entre l'établissement fédéral et ses établissements fondateurs. Notre établissement, par sa taille, son rayonnement scientifique et sa présence géographique large, porte une responsabilité particulière dans cette construction.

Elle l'honorera, dans le respect de ses partenaires et dans le sens de l'ambition collective. Le projet I-SITE doit aujourd'hui être l'un des moteurs de notre action. Ce succès montre que nous avons trouvé le point d'équilibre entre la nécessaire intégration de la gouvernance que nous mettons en place avec UBFC, et le maintien de l'autonomie des membres fondateurs, au profit de l'ambition académique de la grande Région. Cet équilibre doit maintenant être préservé.

Des décisions politiques ambitieuses ont été prises au cours du 1^{er} mandat afin de mettre sur les rails UBFC. Il convient maintenant de les mettre en œuvre : mise en place des écoles doctorales, mutualisation du budget récurrent des laboratoires, mise en place de l'administration de la ComUE en lien avec celles des établissements. Les communautés des établissements fondateurs ont été régulièrement consultées depuis l'origine de la démarche de rapprochement en 2007, et plus encore au cours de ces deux dernières années.

Les statuts de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) ont été adoptés par les 6 membres fondateurs qui sont : l'université de Bourgogne, AgroSup Dijon, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, l'Université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) et l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) de Besancon.

L'Université Bourgogne Franche-Comté, constituée sous la forme d'une Communauté d'universités et établissements. La création de l'Université Bourgogne Franche-Comté n'entraîne pas la perte de la personnalité juridique des établissements fondateurs.

L'Université Bourgogne Franche-Comté UBFC orchestrera la stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle de la Franche-Comté et de la Bourgogne : elle endosse une mission de mise en cohérence de l'offre de formation sur l'ensemble de ce territoire, en lien étroit avec les activités de recherche qu'elle aura la charge de coordonner et d'impulser, favorisant ainsi le maintien de la pluridisciplinarité et le renforcement de l'excellence de la recherche. Elle délivrera elle-même le doctorat ainsi que l'habilitation à diriger des recherches. Dès sa création, une signature scientifique unique sera mise en œuvre. La rentrée des Ecoles doctorales s'est déroulée à l'uB le 24 novembre.

Politique de site

Les 6 établissements fondateurs de l'Université Bourgogne Franche-Comté et l'ENSAM de Cluny ont, à la demande de la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle (DGESIP), rédigé un pré-projet commun pour le futur contrat pluriannuel de site Bourgogne Franche-Comté. C'est sur la base de ce document, mais également des statuts de l'Université Bourgogne Franche-Comté et de son ambition, que la DGESIP a décidé la création de 38 emplois (dont 12 en 2016) qui seront pour partie affectés à la Communauté d'universités et établissements et pour partie aux établissements du site, en appui à la politique de site.

Classements internationaux

3 classements internationaux dans lesquels l'uB se trouve en bonne position :

- Ranking CWUR 2016 : 28ème sur le plan national et 677ème sur le plan mondial
- Leiden : 23^{ème} meilleure université au monde dans la catégorie « Sciences de la Terre et de l'Environnement »
- Times Higher Education (THE): l'uB figure (pour la 1ère fois) dans le Top 600 sur 800 établissements sélectionnés (dont 27 établissements français). Elle se positionne parmi les 16 meilleures universités françaises (sur 75 universités existantes). Elle est à la 8ème place nationale des universités dites pluridisciplinaires.

Au-delà d'un numéro dans un tableau, il s'agit de souligner que les critères utilisés, pour établir ceux-ci, démontrent bien la qualité de l'enseignement dispensée par notre établissement ainsi que la qualité des conditions d'étude offerte à nos étudiants. Mais comme rien n'est jamais acquis, nous les considérons seulement comme des encouragements à poursuivre le travail.

L'uB se félicite de l'entrée d'UBFC dans le World University Ranking du THE. Ce succès fait suite à la forte mobilisation de l'uB et de ses partenaires pour notamment décrocher I-SITE en janvier 2016. Cette bonne nouvelle a aussi été possible après le choix de l'uB de s'effacer de ce classement, mettant ainsi en avant le collectif.

Budget – Finances

Chaque mois, une réunion rassemble le Président, la Direction générale et quelques chefs des services. Un document, nommé « tableau de bord stratégique », permet de faire le point sur les principaux indicateurs budgétaires et financiers, sur les chiffres relevant des ressources humaines et de la masse salariale ainsi que sur la formation et le patrimoine.

La clôture de l'exercice 2015 a été, pour la sixième année consécutive, certifiée par les commissaires aux comptes et pour la première fois sans aucune réserve. C'est un point essentiel car en dépit des difficultés que nous avons rencontré tout au long de l'année, cette certification sans réserve témoigne du respect des bonnes procédures de gestion et de prévisions budgétaires qui sont celles de notre établissement.

L'évolution du compte de résultat au cours de ces 4 dernières années, bien que nettement positif, n'a cessé de décroitre de manière régulière depuis 2012 :

2012: 4,623 millions d'euros
2013: 2,852 millions d'euros
2014: 1,938 millions d'euros

Le compte financier de l'année 2015 (établi en 2016)

Tenir compte du « prélèvement de 1,033 millions d'euros » par l'Etat, qui n'est pas réellement un prélèvement mais une diminution de la subvention pour charge de service public à même hauteur. Si l'on corrige ce résultat d'exercice du montant qui a été injustement diminué de la subvention, ce déficit n'aurait en fait jamais existé ; donc un excédent (certes diminué par rapport à l'année 2014) de 666.386 euros. L'analyse de ce résultat global montre une nouvelle fois les contraintes qui pèsent sur la section de fonctionnement.

A l'image du résultat d'exercice, le résultat d'exploitation diminue au fil des ans de manière régulière avec cette année, on relève un excédent positif de 409.305 euros. La variation observée entre 2014 et 2015 de près de 832.000 euros est principalement dû à l'augmentation de masse salariale qui progresse de 1,10% soit une augmentation de plus de 2 millions d'euros avec principalement la non compensation du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) par le Ministère ou encore les amortissements liés au Partenariat Public Privé qui pèsent fortement sur le résultat de fonctionnement.

Il a été porté à la connaissance des membres du CA au mois de mars les projections d'évolution de nos recettes par rapport à nos dépenses. Celles-ci sont plus importantes que nos recettes, d'où la mise en place de mesures dès le mois de juin afin de pouvoir clore, à l'équilibre, l'exercice 2016.

2 autres paramètres doivent être associés à l'analyse du résultat d'exercice : la capacité d'autofinancement et le fond de roulement net global. La capacité d'autofinancement (CAF) est la capacité de l'établissement à autofinancer sa propre croissance, celle-ci s'élève à 3,6 millions d'euros si on tient compte du prélèvement des 1,033 millions par l'Etat ou à 4,7 millions d'euros une fois corrigée.

Ce résultat de 4,7 millions d'euros de CAF en fin d'exercice ne permet pas à lui seul de déterminer la capacité financière à assumer les besoins. Il existe un décalage entre le paiement des dettes et l'encaissement des créances ce qui a comme conséquence de devoir trouver la ressource correspondante. Cette ressource est représentée par le fond de roulement net global (FRNG) qui correspond à l'excédent de capitaux permanents sur les actifs immobilisés, c'est-à-dire à la différence entre les ressources stables et nos emplois stables. Au 31 décembre 2015, le FRNG s'élevait à 31,092 millions d'euros, soit une baisse d'un peu plus de 9 millions d'euros par rapport à 2014.

Conformément aux recommandations du Ministère, l'établissement à un niveau de fonds de roulement prudentiel équivalent à 30 jours de dépenses de fonctionnement soit 15,513 millions d'euros pour la masse salariale, auxquels viennent s'ajouter 30 jours de dépenses de fonctionnement, soit 2,704 millions d'euros ainsi que diverses provisions pour 1,843 millions d'euros. Cela impose à d'avoir un fond de roulement de 20,062 millions d'euros sous peine d'un refus d'approbation des comptes par le Rectorat.

La dotation de fonctionnement est insuffisante par rapport aux besoins, depuis maintenant 3 ans afin de pouvoir arriver à l'équilibre budgétaire il est procédé à un traitement particulier du pôle patrimoine et du PSIUN de manière à flécher correctement ce qui peut correspondre à de l'investissement et faire apparaître un prélèvement sur le fond de roulement pour financer uniquement de l'investissement. A cela s'ajoute l'aide à l'amortissement pour les composantes à hauteur de 400.000 euros soit un total de 2,200 millions d'euros qui sont prélevé, soit un total de 9,553 millions d'euros.

L'établissement dispose d'un fond de roulement mobilisable, après le budget initial 2016, de 1,477 millions d'euros. Si l'on compare par rapport à l'année dernière, une diminution de près de 3,385 millions d'euros. Il apparait donc essentiel de pouvoir préserver le fond de roulement qui est et demeure un pivot majeur dans le maintien de l'indépendance financière.

Il est indispensable, pour préserver cet équilibre budgétaire et donc préserver les formations et la recherche, de reconstituer un fond de roulement mobilisable et de stabiliser la capacité d'autofinancement.

La construction du premier budget initial 2017, c'est-à-dire celui de mai, s'est effectuée dans un contexte national extrêmement incertain avec des annonces gouvernementales source d'incertitudes et de tension financière.

Le budget national des établissements d'enseignements supérieurs et de recherche doit prendre en compte une augmentation naturelle du budget de fonctionnement qui est estimés à +140 millions d'euros, mais également doit tenir compte d'une forte augmentation démographique des étudiants avec plus de 33.000 étudiants supplémentaires (soit pas moins de 230 millions d'euros supplémentaires à budgétiser), la non compensation du GVT qui est le glissement vieillesse technicité correspondant en autre à l'augmentation de la masse salariale liée à la prise d'ancienneté des personnels, soit un peu plus de 40 millions d'euros qui désormais sera à la charge des établissements, et à tout cela venait s'ajouter l'augmentation du point d'indice annoncé en mars 2016, la revalorisation des catégories A, B et C, la mise en sécurité et accessibilité des bâtiments (soit pas moins de 350 millions d'euros au niveau national) et qui est une obligation pour tous les établissements publics, et enfin une annonce faite en mai 2016 sur une baisse prévisibles du budget des universités estimées à 116 millions d'euros.

C'est dans ce contexte national particulièrement incertain et tendu financièrement et socialement que c'est déroulé le premier séminaire de gouvernance en mai où il a été nécessaire de retranscrire et d'estimer de la manière la plus fiable les décisions ou les annonces faites au niveau national.

Ainsi lorsque l'on analyse ces mesures au niveau de l'uB, les contraintes les plus prégnantes pouvant peser fortement sur l'équilibre financier sont principalement :

La masse salariale avec :

- le GVT (glissement vieillesse technicité) : environ 1 million d'euros chaque année, partiellement compensé jusqu'en 2015, ce ne sera plus le cas pour l'avenir
- la revalorisation du point d'indice (aucune information en mai ; estimation pour l'uB : 1.045.500 euros pour 2017)
- · l'augmentation des charges sociales (de l'ordre de 1,4 millions d'euros en 2017)
- · le passage de contractuel en titulaire, environ 1 millions d'euros
- · la disposition en faveur des personnels de catégorie B (79.560 euros en année pleine ; décision rétroactive au 1er janvier 2016)
- la campagne d'emplois 2016-2017
- · le maintien du taux de pension civile à plus de 74,60%

Autres contraintes pesant de manière importante sur les recettes de fonctionnement :

- la réserve de précaution, qui pour rappel avait doublé en 2015 et qui augmente très régulièrement et vu le contexte national
- la prise en charge de l'intégralité de la cotisation du Fonds d'insertion pour les personnes handicapées qui était en augmentation de + 345.000 euros pour 2016 (sera maintenue en 2017)
- le maintien ou la baisse de la subvention pour charge de service public, soit un montant de 18.084.029 euros en 2017 en dépit d'effectifs étudiants en constante augmentation.

En résumé, l'augmentation des dépenses de masse salariale représenterait, pour 2017 plus de 3,9 millions d'euros. Il faut aussi tenir compte de la réserve de précaution soit 1,2 millions d'euros non disponible et la diminution de la SCSP prévue de 230.971 euros. Soit au total près de 5,6 millions d'euros de moins par rapport à 2016 et qui est comparable à ce que sont confrontés les autres universités de taille équivalente.

FOCUS

La Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)

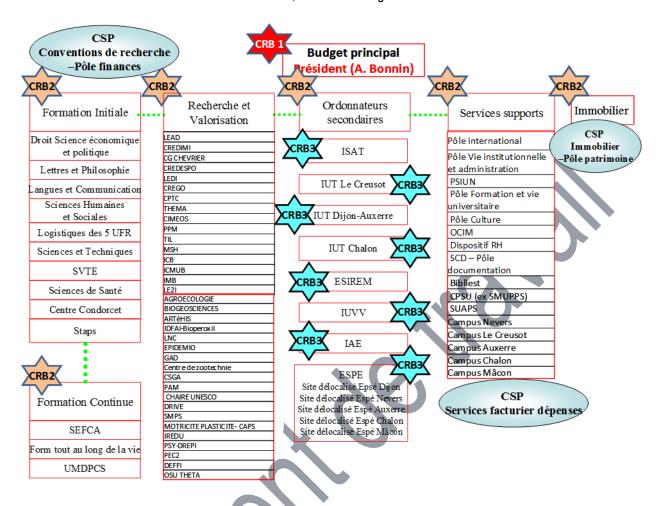
La nouvelle organisation budgétaire en mode GBCP a nécessité un travail important de réflexion et de concertation entre tous les acteurs de notre établissement. Fin 2014 un groupe « Projet » a été mis en place afin d'évaluer les impacts organisationnels puis, depuis février 2015 s'est mis en place un groupe « Trajectoire » avec pour objectifs d'établir un plan détaillé, de réaliser la formation des différents acteurs, de participer à la conduite du changement, de réaliser un plan de communication et préparer ce changement important.

Il convenait de paramétrer le logiciel SIFAC et de former les agents. Des négociations ont eu lieu avec les ministères de tutelle pour différer la date de mise en œuvre au 1er janvier 2017.

L'uB a décidé de faire partie de cette vague de déploiement qui lui semblait correspondre à une échéance lui permettant de prendre le temps nécessaire pour former et accompagner les personnels, de disposer du retour d'expérience des sites pilotes et de pouvoir paramétrer les outils informatiques dans de bonnes conditions.

Il fallait lever des craintes mais également repenser notre modèle. Dans cette réflexion, nous avons demandé l'aide de l'AMUE qui est venue sur site pour évaluer nos difficultés mais également de l'aide d'universités ayant déjà une organisation en mode GBCP. De manière unanime, nous avons calqué notre modèle d'organisation sur la structuration de nos Dialogues d'Objectifs et de Moyens, et nous avons pensé notre modèle de manière à ne pas avoir de déplacement de personnel et de ne pas avoir de perte de compétence. Ce modèle, présenté cidessous a permis un vote unanime du Comité Technique et une adoption à l'unanimité lors du Conseil d'administration du 19 octobre.

Lors du conseil d'administration du 19 octobre 2016, a été votée l'organisation suivante :



Ressources humaines

2016 ayant été une année de renouvellement de la gouvernance, un bilan d'étape au moment d'ouvrir ce nouveau mandat a été dressé. Depuis 2012, une politique indemnitaire ambitieuse de ré-évaluation et de ré-équilibrage en faveur des catégories C et B a été entreprise. Dans le même temps l'emploi BIATSS a été mis au cœur des préoccupations de la gouvernance. Des profils de carrière pour les personnels en CDI ont été mis en place. Le budget de formation des personnels a connu une augmentation de 35%. Dès 2012, les primes fixes de fin d'années ont été revalorisés passant de 250 à 400 euros, pour atteindre 500 euros en 2014. Parallèlement les primes d'encadrement ont été revues et la procédure de répartition clarifiée. Le travail mené a permis de diminuer le nombre des contrats les plus précaires et de dé-précariser plusieurs situations (+34 titulaires, + 25 CDI).

Indépendamment du non-renouvellement d'un nombre très limité de contrats en septembre 2016, qui répond au besoin d'économies pour terminer à l'équilibre l'année 2016. La mise en place prudente, de la charte des personnels contractuels, votée fin 2015, a été engagée. Elle prévoit qu'au-delà de 3 ans, le contrat n'est plus renouvelé, afin d'éviter les situations humainement dramatiques de collègues arrivant à 6 ans de contrat et qui, ne pouvant bénéficier d'un CDI, se voient exclues de l'université. Pour les personnels de catégorie B ou C, la loi ne permet pas un CDI à temps plein au-delà de 6 ans : un éventuel CDI au-delà de 6 ans est au maximum à 70% de temps de travail. L'application de cette charte est progressive. Cette année, dans la plupart des situations qui le justifient, il a été décidé que le contrat serait prolongé au-delà de 3 ans pour une dernière année qui permettra aux agents concernés de bénéficier d'une transition professionnelle. Il est plus convenable d'afficher cette bonne pratique que d'entretenir des agents dans l'illusion qu'ils pourront obtenir un CDI à temps-plein au-delà de leur sixième année de contrat.

Le nouveau dispositif « RIFSEEP » a pour objectif une harmonisation des régimes indemnitaires entre les filières. Il nécessite une cotation des emplois. A ce jour les textes publiés ne concernent que l'AENES. L'harmonisation des régimes indemnitaires des 3 filières est une priorité puisque cela a déjà été réalisé pour les catégories B et C. Cependant à ce jour tous les textes ne sont pas publiés, donc la convergence pourrait être remise en question, il convient d'être prudent. 5 réunions d'un groupe de travail, du Comité technique (CT) se sont tenues. La vice-présidente aux ressources humaines a rencontré, dialogué avec les différentes organisations syndicales.

La prime de Noël est passée de 250 à 400 euros pour tous dès 2012, puis à 500 euros en 2015. Elle est cette année encore maintenue malgré un contexte budgétaire tendu. La gouvernance est très attachée à ce dispositif défendu devant les électeurs au printemps dernier. Il sera préservé et son montant dépendra chaque année de l'équilibre financier de l'établissement.

Prévention des risques psycho-sociaux

L'uB est engagée dans une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS). Elle dispose d'un comité de pilotage émanant du CHSCT. Il se réunit chaque mois pour proposer des mesures destinées à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Le suivi de la cellule d'écoute et d'analyse est assuré par un comité de suivi des dossiers, dans le cadre de la prévention. Il établit une analyse quantitative et qualitative tout en respectant scrupuleusement les règles du secret garanties aux agents. Au cours de l'année 2016, il a constaté passer beaucoup de temps au cours des réunions sur l'analyse des résultats. Afin d'améliorer l'efficacité de son analyse, il a mis au point une nouvelle méthode qui consiste à recevoir quelques jours avant un tableau d'activités. L'analyse des chiffres montre une progression constante du nombre de personnes nouvelles faisant appel à la cellule. Les motifs de saisine sont hétéroclites. Les dossiers peuvent notamment faire l'objet soit d'un entretien individuel, soit d'un entretien collectif. Sur 399 dossiers, seuls 3 ont fait l'objet d'une saisine DRH.

Des réflexions sont menées dans le cadre de la prévention secondaire et primaire. Les problématiques rencontrées sont essentiellement tournées autour de conflits de personnes et de problèmes personnels qui interviennent dans le travail. Dans cette configuration, la mise en place d'une procédure de médiation permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes. Un projet a été élaboré, présenté au CHSCT qui a validé le principe mais a souhaité que la réflexion soit approfondie. La réflexion se poursuit et une phase d'expérimentation a permis de faire un premier un bilan pour schématiser le process selon les résultats de l'expérience.

Un dispositif concernant la gratuité/prise en charge des frais de formation des personnels uB pour les formations uB (VAE) a été mis en place.

Campagne d'emplois 2016

Une politique pluriannuelle et partagée a été mise en place en matière de ressources humaines. Cette politique se traduit par une meilleure prise en compte du lien entre l'enseignement et la recherche et par une attention particulière portée aux fonctions de l'ensemble des personnels de l'université.

- Enseignants et Enseignants-Chercheurs : nombre d'emplois ouverts : 39, recrutements réalisés : 36
- BIATSS: bilan concours ITRF = 59 postes vacants, 41 recrutements ouverts et 37 nominations (22A, 7B et 8C)
- Filières Bibliothèques : 1 poste de conservateur et 1 poste de bibliothécaire
- Filières AENES : prévision ATRIA 16 postes, 20 réalisés (dont 13 ADJENES).

Formation – Vie étudiante – Vie des campus

Soutenabilité de l'offre de formation

Dans le souci de maîtriser la charge d'enseignement de l'établissement, il a été créé au début de ce mandat une délégation au suivi de l'offre de formation. L'enjeu, dans le cadre de la nouvelle procédure d'accréditation, est de pouvoir maîtriser en interne le coût de notre offre de formation. Désormais, notre tutelle n'habilite plus notre offre de formation diplôme par diplôme (et maquette par maquette), mais octroie une accréditation pour l'ensemble des mentions que nous souhaitons porter, avec un regard plus spécifique sur la soutenabilité de cette offre de formation. Ainsi, il revient à notre établissement de faire des choix éclairés et optimisés sur les formations que

nous souhaitons prolonger, leurs charges respectives, ainsi que sur les nouveautés que nous souhaitons introduire. C'est dans ce cadre que des rencontres avec les composantes se déroulent afin de discuter des formations pour la rentrée 2017. Le Pôle pilotage accompagne la gouvernance dans cette mission importante.

Concrètement, les composantes, depuis la rentrée académique 2016, travaillent sur le maquettage de la future offre de formations, considérant les premières fiches de soutenabilité et les fiches d'intention remontées au printemps 2016 et les indications que nous avions communiquées à différentes étapes du processus (tableaux de soutenabilité à remplir et quide de l'accréditation notamment).

Le premier constat global est que toutes les composantes sont en dépassement en termes de charges d'enseignement par rapport aux seuils qui nous semblent raisonnables si l'on veut que l'établissement maintienne son équilibre économique.

C'est pourquoi une procédure de dialogue permanent a été instaurée avec les composantes. Ce dialogue se déroule de la sorte :

- Des rendez-vous de synthèse avec toutes les composantes réunies pour faire des points d'étape. Une première réunion sous forme d'un groupe de travail s'est tenue en octobre 2016 et une seconde se tient début janvier 2017. Ces réunions complètent les conseils de directeurs de composantes en ne traitant que la question de la nouvelle offre de formation.
- Dans l'intervalle, nous rencontrons toutes les composantes au moins une fois pour construire la nouvelle offre de formation en affichant des critères de charge d'enseignement.

Le travail d'analyse de soutenabilité s'effectue composante par composante, cycle par cycle et formation par formation. Il consiste à analyser les critères suivants et à proposer des correctifs aux composantes le cas échéant :

- Volume horaire présentiel étudiant
- Charge d'enseignement
- Proportions TP/TD/CM
- Nombre d'étudiants par groupe TP/TD/CM
- Mutualisations entre formations
- Poids des vacataires et taux d'encadrement
- Recettes générées par la composante permettant d'autofinancer des formations

Outre une analyse fine des charges d'enseignement par composante, nous procédons conjointement à une étude de dispositifs hors composantes générant une charge d'enseignement, comme par exemple :

- Le dispositif d'équivalence TP/TD pour les PRAG et PRCE
- Les formations CFOAD (à distance)
- Les enseignements de langues
- Les enseignements dispensés à l'UTB (Université pour tous de Bourgogne)
- Et les unités d'enseignement transversales.

L'objectif de la démarche ainsi décrite et de permettre aux Conseils centraux de voter au printemps 2017 des maquettes d'enseignement pour la nouvelle offre correspond à une charge financière soutenable pour l'établissement, c'est-à-dire ne mettant pas en péril ses équilibres financiers.

La Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)

La vice-présidence est d'abord une mission régalienne, élu au titre de la Formation et de la Vie Universitaire, pour assurer avec les membres de la CFVU les compétences définies par l'extrait de l'article L 712-6-1 du Code de l'Éducation (répartition des moyens, capacités, évaluation, examens, orientation, réussite, etc.). C'est aussi une mission d'expertise, d'accompagnement et d'engagement sur tous les dossiers relevant de la Formation (initiale, continue, à distance, FTLV) et de la Vie Universitaire, en termes de réflexion, d'échanges, d'orientation et de priorisation, en lien étroit avec le Pôle FVU.

Cette année a été marquée par deux grands chantiers totalement imbriqués :

- l'offre de formation : campagne 2017-2021
- la soutenabilité de l'offre de formation : rentrées 2016 et 2017

Périmètre très élargi de questions liées à la Formation et la Vie Universitaire, en interaction permanente avec les acteurs de la vie universitaire, à l'échelle de l'uB, de la COMUE, et dans la dynamique d'ouverture à la recherche, à la vie professionnelle, institutionnelle et culturelle.

Une équipe très soudée pour la Formation et la Vie Universitaire

L'action est conduite et concertée avec l'ensemble des Vice-présidents délégués à la Formation et la Vie Universitaire, à différents titres : le suivi de l'offre de formation et du pilotage ; les formations technologiques et professionnelles et la formation tout au long de la vie ; les partenariats scolaires, l'orientation et la réussite en licence ; la coordination formation et recherche. Un dispositif bien sûr élargi au Pôle institutionnel Formation et Vie universitaire et à une administration solide, très impliquée.

Actions concertées avec le pôle FVU

Le principe est établi de réunions hebdomadaires au sein du Pôle FVU (lundi, 9h-10h30), entre les responsables de services, l'ensemble des VP Formation et la Direction générale.

Au-delà des questions ponctuelles ou d'actualités, les principaux dossiers traités dans la continuité concernent :

- le semestre « rebond »
- les Certificats d'Université : groupe de travail sur les conditions pédagogiques, la politique de tarification
- la mise en place des paliers d'orientation à la rentrée 2016
- la charte sur les périodes de césure
- le « décrochage » : Pour lutter contre le décrochage, l'université de Bourgogne développe son action dans trois directions : en informant au mieux les futurs étudiants, en accompagnant les étudiants vers la réussite, et en accompagnant les étudiants qui souhaitent se réorienter
- avec le PSIUN : le groupe de travail « service numérique aux étudiants » et l'usage pédagogique du numérique
- avec le CIPE : utiliser les résultats de l'Évaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE) dans/pour ses enseignements
 - le jury du Prix de l'Enseignement

Actions concertées au sein de la COMUE UBFC

Au sein de la COMUE UBFC, les activités ressortissant de la Formation se situent principalement à trois niveaux :

- les rendez-vous mensuels avec le Vice-président de la CFVU de l'UFC
- les réunions à l'initiative de la Vice-présidente de la CFVU UBFC. Les sujets prioritaires concernent la liste exhaustive des formations uB + UFC; les critères pertinents pour bâtir une cartographie de l'ODF UBFC; les Masters internationaux et la constitution d'un groupe de travail pour PIA 3 FTLV.
- Les réunions CAC UBFC : critères de création des Collèges Académiques Ces premiers éléments d'activité, au plan de la Formation, ont fait l'objet d'une audition par le Comité de visite HCERES d'UBFC (en visioconférence).

Projet 2017

Créer un événement dès 2017, en connexion directe avec la ligne de force ou une thématique foncière au sein de l'uB, en termes de Formation. Critères de choix : actualité, attractivité, dimension sociétale, ouverture à de nombreux publics et acteurs, budget, intérêt pratique des échanges, intérêt stratégique (interne/externe) pour l'uB. Proposition de thème : **Formations et transformations. L'Université en pointe**.

Formation et vie universitaire doivent être conçus comme espaces de transformations et d'innovations : techniques, culturelles, sociales, citoyennes, etc. **Innovation**s en termes de formation, d'évaluation, d'équipements, d'ouverture au monde économique, à l'international, aux mutations sociales, etc. Liens : réseau VP CFVU, UBFC, AMUE, etc.

Effectifs étudiants

Sur l'uB, la hausse des effectifs inscrits, entre 2012 et 2015, s'élève à 1.700 étudiants, soit l'équivalent d'une composante et ce sans augmentation de dotation! La hausse du nombre d'étudiants va se poursuivre jusqu'en 2024 au moins. Elle est estimée à environ 600 étudiants pour cette rentrée.

Au 3 novembre, les inscriptions administratives principales enregistrent une hausse provisoire de + 6,6% par rapport à l'année précédente à la même date, soit un effectif d'étudiants de 28.039. La hausse des effectifs étudiants se poursuit donc encore cette année de manière constante depuis 2012. Le flux entrant en 1ère année augmente lui de + 4,3%, soit 700 étudiants de plus qu'à la même date l'année précédente.

Dispositif de rentrée

Pour les nouveaux étudiants, les premières semaines à l'université sont particulièrement importantes. C'est une période dense avec des besoins d'information sur la vie universitaire, de découverte du campus et du fonctionnement des études. Pour le site de Dijon, qui accueille le plus grand nombre de nouveaux étudiants, le dispositif d'accueil des étudiants rencontre, depuis plusieurs années, un grand succès. Chaque année reconduit avec quelques améliorations, il a été plus étalé dans le temps pour permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'en bénéficier. Ce dispositif a également été étoffé avec une journée dédiée à la vie étudiante. Un « temps de découverte », vivant et chaleureux, avec des animations en différents points du campus dijonnais est désormais un moment fort de la rentrée (« Campus Days »). Placées au cœur du dispositif, les associations étudiantes culturelles, sportives, d'entraide ou de filières, mettent en avant la richesse et la qualité de la vie étudiante, et contribuent à aider les nouveaux étudiants à s'approprier leur nouvel environnement.

Capacités d'accueil (application APB)

Pour la session 2016, on comptait 26 licences libres et 15 licences à capacité d'accueil limitée. Sur recommandation de la DGESIP, nous sommes entrés dans un dialogue de gestion formalisé avec le Rectorat pour toutes les phases d'APB en procédure normale et pour la procédure complémentaire. Ce dialogue s'est concrétisé par l'envoi d'un courrier à chaque phase d'APB. Plusieurs filières sont « en tension » comme les sciences de l'éducation, STAPS, Gestion et Langues littératures et civilisations étrangères. D'autres sont en situation intermédiaire comme les sciences du langage et communication et la PACES. Pour toutes les autres filières (hormis Psychologie qui connaît une situation particulière avec une capacité indicative), tous les candidats (académie et hors académie) ont été appelés.

Pour la session 2017, compte tenu du déroulement de la session 2016 et compte tenu de la situation financière de l'université, nous avons souhaité un paramétrage APB permettant une augmentation raisonnée des flux étudiants. Dans le cadre du dialogue de gestion qui s'impose aux universités au moment du paramétrage APB, nous sommes dans un échange permanent avec le Rectorat.

Il convient de souligner que pour la prochaine rentrée, ce sera la nouvelle offre de formation qui figurera dans la base APB. Un énorme travail de saisie des mentions et des parcours est donc à effectuer par les services.

Refonte partielle du tutorat d'accueil

Afin d'augmenter le nombre de groupes de tutorat dans la limite d'un budget de 18.000 euros ; de fiabiliser l'information délivrée aux néo-bacheliers ; de garantir une meilleure prise en charge des bacheliers en ayant des groupes moins nombreux, deux mesures ont été prises : réduction de la taille des groupes à 20 (au lieu de 25) ; réduction du nombre d'heures de face à face entre le tuteur et les néo-bacheliers (5h au lieu de 7h30). Le bilan est positif sur les trois objectifs visés.

A l'inverse d'autres universités et malgré un contexte économique difficile, l'uB a maintenu son offre de formation en 2015-2016.

Nous sommes en pleine réflexion pour l'élaboration du contrat 2017-2021, il nous est apparu nécessaire que les arbitrages soient opérés dans le cadre de la préparation de ce contrat. Un dialogue s'est instauré avec les directeurs des composantes et les responsables des formations. Dans un contexte où les moyens sont contraints, les charges à la hausse, et où les effectifs étudiants augmentent, cette exigence de soutenabilité est une équation complexe qui exigera la poursuite d'un dialogue permanent entre composantes et l'équipe de gouvernance. Au-delà des chiffres et des équilibres, nous avons, en permanence, le souci du maintien de la qualité de notre offre de formation.

La formation continue et en alternance

Elle est plus que jamais une priorité de l'établissement et sera à l'avenir une composante essentielle de la dynamique de sociétés dans lesquelles chacun devra pouvoir, tout au long de sa vie professionnelle, continuer à se former. Il convient de souligner le travail effectué par les équipes du SEFCA qui se sont engagées dans une démarche d'assurance qualité devant conduire à une certification de ses procédures. Un classement des établissements par chiffre d'affaires place le SEFCA de l'uB en 15ème position. Il compte parmi les meilleurs et c'est donc un point très positif pour l'uB en terme de visibilité et donc rayonnement.

C'était une étape indispensable pour mieux ouvrir l'université au monde économique et professionnel auquel l'université peut offrir des compétences pédagogiques uniques. Cette démarche a été couronnée de succès en juillet dernier avec l'obtention de la certification ISO 9001 (version 2008). Elle couvre l'ensemble des secteurs d'activité du SEFCA (sauf le département santé en cours de certification). C'est un lien indispensable avec la société et le monde de l'entreprise pour construire l'avenir.

Salons étudiants

Après une interruption l'année passée, l'uB a participé aux deux salons étudiants de l'automne (salon L'Etudiant le 5 novembre 2016 et salon Studyrama les 17 et 18 novembre 2016). Une réunion de bilan sur les deux salons est prévue. Un montage financier inédit avec les IUT et les écoles a été imaginé pour pouvoir assumer le coût du stand sur le salon Studyrama.

La Cité de l'Alternance

Financée par le PIA en 2014, elle a ouvert ses portes lors de cette rentrée 2016. Ce programme permet aux « étudiants décrocheurs » de se réorienter vers les métiers de l'artisanat en lien avec le Centre de Formation des Apprentis de la Noue. Inversement, il permettra à des jeunes, titulaires d'un bac professionnel ou technologique en formation dans un CFA, de poursuivre un cursus universitaire en alternance. Un volet immobilier important prévoyait la rénovation du pavillon Sully sur le campus. C'est un projet important porté dès l'origine des membres de la gouvernance actuelle et précédente. Une inauguration aura prochainement lieu début 2017.

Politique de soutien au dynamisme des associations étudiantes

La politique de soutien aux associations étudiantes se concrétise par un accompagnement personnalisé de ceux qui souhaitent monter une association, par un accompagnement des responsables des associations étudiantes existantes et par un soutien financier par le biais du FSDIE qui dispose d'un important budget, grâce au financement complémentaire accordé par la Région Bourgogne Franche-Comté. Au 30 novembre, on comptait 178 projets subventionnés en 2016. Les critères d'attribution des subventions ont été élargis pour permettre de développer un nombre plus important de projets.

La commission de la vie étudiante (CVE) a examinée 11 demandes de labellisation ; 10 ont été accordé. 2 associations ont connu une reconduction de leur labellisation et 2 l'ont perdu.

Un guide à destination des associations étudiantes a été mis en place et diffusé. Il présente notamment les dispositifs existants à l'uB pour les aider et accompagner, les démarches à accomplir tant au sein de l'établissement qu'auprès des services de l'Etat mais également les principes de fonctionnement et de gestion d'une association. Ce guide favorisera la création et la pérennisation des associations étudiantes dans les respects de la réglementation.

Le vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante, qui rencontre régulièrement les associations (pour connaître leur demande, leur besoin, leur problème) a été notamment associé aux travaux pour la mise en place des Campus Days. Il a travaillé avec le PSUIN et la communication pour permettre aux associations de pouvoir gérer leur page sur le site uBLink.

Opération Campus : de nouvelles infrastructures qui ont trouvé leur place

Les constructions récentes issues de « l'Opération Campus » sont maintenant réalisées. L'Institut Marey, la Maison de la Métallurgie sur le site de l'ERIE, la Maison Internationale des Chercheurs, la salle Mutiplex, tout comme la rénovation du bâtiment Mirande et de l'œuvre d'art monumental de l'artiste Agam, sont venues renforcer l'attractivité de l'uB et soutiennent ses ambitions au service des conditions de vie et de travail des personnels et étudiants, de l'internationalisation et de l'ouverture au monde économique.

Aménagement du Campus Montmuzard

Des travaux de l'esplanade Erasme ont changé le visage de cet espace majeur du campus Montmuzard. Nous disposons désormais d'un large espace, un cœur de campus vert et convivial. Une longue promenade de 900 mètres qui favorisent les moyens de circulation doux, permettant aux étudiants de s'approprier les lieux grâce à des banquettes disposées sur les pelouses. Ces nouveaux aménagements favorisent également la cohésion du campus (uB, CHU, INRA, AgroSup, Services du CROUS) et créent un lien avec le la grande esplanade couvrant l'espace du CHU au Boulevard Petitjean, initié par le Grand Dijon.

Centre de Santé

La santé est une des clés de réussite des étudiants. Du fait de sa proximité avec les étudiants, un SUMPPS agréé Centre de santé peut apporter une aide médicale rapide et appropriée aux étudiants, notamment à ceux en situation de précarité ou présentant des besoins spécifiques, qui sans cela renonceraient aux soins. L'uB est l'une des 20 premières universités françaises à disposer d'un Centre de Santé.

Politique de campus

L'uB, qui compte cinq campus territoriaux, y est attentive et c'est une très grande chance que d'avoir des implantations dans des villes de taille moyenne. En lien permanent avec les collectivités locales, il s'y fait du très bon travail, vital pour la région.

Recherche et valorisation

Valorisation de la formation et de la recherche et ouverture sur le monde économique

Le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) a réalisé ses auditions en vue de la rédaction de son rapport dans le cadre de la démarche d'évaluation pour le contrat 2017-2021. Les visites des laboratoires ont eu lieu entre novembre 2015 et avril 2016. J'ai moi-même participé activement à plusieurs rencontres qui se sont toujours bien déroulées. Ce fut une période de mobilisation intense pour les unités, pour l'équipe de gouvernance et pour la Direction générale, notamment le pôle Recherche. Pour mener son évaluation, les représentants du HCERES ont mené de nombreuses rencontres, entretiens individuels ou collectifs au cours du printemps dernier et ce, toujours dans un esprit de transparence et d'information.

Au cours de cette année, il a été procédé à la finalisation et au lancement du site web « Recherche » de l'uB (http://recherche.u-bourgogne.fr/) avec la mise en extinction de trois fédérations de recherche. Un portail de la production scientifique de l'uB a été construit, l'affichage en temps réel (http://recherche.u-bourgogne.fr/potentiel-de-recherche/publications-scientifiques.html) et l'utilisation de l'outil HAL sont désormais simplifiés. Il a été procédé à une modification de la fiche de caractérisation des laboratoires en intégrant les listes de publications (ou d'adresse URL) pour un suivi en temps réel de la production scientifique des laboratoires.

Dossiers permanents

Membre du groupe de discussion de la coordination de la recherche dans le cadre d'UBFC (discussions en cours sur le calcul des soutiens de base des laboratoires pour 2018, signature scientifique commune, relai sur les difficultés de transfert des Ecoles Doctorales, discussion sur la gestion des projets ANR/H2020).

Mise en place d'un Comité Editorial du site web recherche de l'uB pour gérer rapidement les affichages d'information et pour construire les « Dossiers de la Recherche » (http://recherche.u-bourgogne.fr/actualites/dossiers-recherche-ub.html)

Dossiers et actions en cours de réalisation

Un suivi de la contractualisation des laboratoires et de la MSH a été mis en place ainsi qu'une discussion avec les EPST par laboratoire avec les DAS (cas d'UMR CNRS) et globalement avec l'INSERM et le CNRS. Des échanges réguliers avec les directeurs de laboratoires et les équipes pour la mise en place du nouveau contrat

Contacts INNO2Care avec I-SITE et l' uB

Lien entre le monde économique et le monde académique pour pouvoir répondre aux AAP, pour prévoir l'adhésion de l'uB au projet, définir des axes prioritaires par INNO2Care et discuter avec les acteurs académiques.

Programme d'Investissements d'Avenir

Au cours de l'année écoulée, il aura été au cœur de nombreuses réussites de l'uB, avec **l'initiative d'excellence I-SITE**. Ce programme permet d'identifier en France des sites universitaires de rang mondial se distinguant par leur capacité à développer des partenariats forts avec le monde économique et des actions innovantes de recherche et de formation. L'enjeu était, est déterminant car il s'agit en effet de continuer à attirer des talents dans une compétition désormais mondiale.

C'est de notre capacité à attirer les meilleurs talents et à gagner de grands programmes européens que dépendront, demain, notre capacité à former les cadres, à développer une économie de l'innovation dynamique, et à offrir à la jeunesse de notre région les meilleures perspectives de formation supérieure et d'insertion professionnelle. De l'implication de tous dépend maintenant sa réussite.

C'est en ce sens qu'un message a été envoyé à la communauté proposant plusieurs outils pratiques afin que chacun puisse s'approprier le projet, répondre aux appels d'offres internes. Un site dédié est ouvert sur internet. La feuille de route a été fixé en juin et juillet dernier, le CGI a accordé un préfinancement de 5M€, les appels à projets sont prêts. Une réunion très importante pour le démarrage a eu lieu à Besançon en septembre 2016 et à la fin de la période de l'appel à projets I-SITE, il a été recensé 95 projets déposés (certains sont montés conjointement) : 31 par l'uB; 16 par l'UFC; 12 par le CNRS; 7 par l'Inserm; 6 par l'UTBM; 5 par le CHU de Dijon; 3 par Agrosup; 3 par l'INRA,... notamment.

Identification de projets uB pouvant candidater dans le cadre du 3ème programme : Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'investissement est venu à Dijon pour expliquer et présenter les orientations de cette nouvelle phase du programme. Il fera la place la plus large à l'enseignement, à la recherche et à la valorisation de la recherche. Il ne sera pas structuré par secteur, mais de l'amont (enseignement et recherche) vers l'aval (innovation et développement des entreprises) autour de deux vecteurs de transformation de l'économie et de la société : la transition vers le monde numérique et l'impératif du développement durable. 50 millions d'euros, soit 10% des crédits du PIA3, seront co-décidés avec les Régions qui accompagneront à la même hauteur les opérations sélectionnées d'innovation et le développement des entreprises.

Focus sur le renforcement des collaborations et coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et le monde socio-économique autour de projets communs

Pôle d'excellence hospitalo-universitaire en pharmaco-imagerie

L'université de Bourgogne (uB), le Centre Georges François Leclerc (CGFL), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Dijon et le GIE (Groupement d'Intérêt Economique) Pharmimage ont créé un Pôle d'excellence sur le thème de la pharmaco-imagerie et des agents théranostiques, avec le soutien de grands organismes de recherche tel que le CEA.

Ce Pôle a la forme juridique d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique). Il permet d'améliorer la visibilité et d'articuler les activités menées par les unités mixtes de recherche de l'université de Bourgogne concernées et des établissements hospitaliers (CGFL, CHU), en lien étroit avec les acteurs industriels locaux du domaine (Oncodesign, Cyclopharma, Trifoil, Chematech, NVH-Medicinal...).

Il se construit sur la base de 3 structures fortes existantes (la convention uB-CNRS-CRB 3MIM, le GIE Pharmimage, l'Equipex IMAPPI (PIA)) au sein desquelles sont développés des projets complémentaires, et bénéficie d'atouts majeurs tels que l'importante dimension transversale et translationnelle de la recherche à l'application clinique (les projets associent chimistes, biologistes, spécialistes du traitement d'images, radio pharmaciens, médecins), un partenariat public-privé effectif, avec des partenaires industriels installés et moteurs et des projets de R&D labellisés : projets européens, ANR, PIA. Ce thème de recherche, pour lequel il existe un très fort potentiel de croissance, d'activité et d'emploi en France, représente un axe fort dans la région Bourgogne/Franche-Comté.

La création d'une Chaire industrielle dans le domaine de la pharmaco-imagerie est également à l'étude.

SATT Grand Est

La Société d'Accélération de transfert de technologies (SATT) Grand-Est, est la filiale de valorisation de la recherche de l'uB. Sa vocation est, dans le cadre du fonds national de valorisation du Programme d'Investissements d'Avenir, de créer et d'assurer l'interface entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche publique. Elle constitue un véritable guichet unique de proximité et assure un service aux chercheurs publics comme privés. De mai à octobre, à la demande des principaux actionnaires – dont l'Etat - et suite à

l'empêchement du Président MERIGEAUX, le Président de l'uB a assumé la présidence par intérim de cette société. Depuis, Catherine GUILLEMIN a été élue par le Conseil d'administration.

Patrimoine

L'uB applique sa stratégie immobilière au service de ses missions de formation, de recherche, de valorisation et de la vie universitaire en utilisant les outils à sa disposition (SPSI, SDIA, financements État, Région et/ou fonds propres dans le cadre du CPER et des PPI) et en s'appuyant sur les compétences du pôle patrimoine, reconnues par les rapports des différentes inspections (Cour des Comptes, HCERES...). Les objectifs sont l'amélioration de la qualité de la vie sur le campus, le renforcement de l'attractivité internationale de l'uB et de ses pôles d'excellence scientifique, la contribution au développement territorial et la poursuite de l'ouverture de l'université sur la ville et de l'optimisation de son plan d'efficacité énergétique.

Les principaux dossiers sont le contrat de plan État-Région 2015-2020, la réflexion menée au cours de l'année sur la dévolution du patrimoine, le travail effectué sur la politique de l'université concernant l'hébergement d'entreprises et la reprise de dossier tels que l'installation de Food Truck sur le campus ou le déménagement des serres, dans une optique d'amélioration de la qualité de vie sur le campus et de valorisation du patrimoine.

Contrat de Plan État-Région 2015-2020 (CPER)

Négociations avec l'État et la Région pour l'application du CPER 2015-2020. Suivi des engagements financiers, travail sur la ventilation des autorisations d'engagements et des crédits de paiement de la part État. Réunions régulières avec l'Ingénieur patrimoine et le Secrétaire général du Rectorat. L'uB était représentée dans tous les comités de pilotage CPER organisés par le Rectorat (État, uB, CROUS, Région).

Principaux dossiers:

- Suivi du projet de création du Learning center
- Négociations avec AGROSUP sur le contrôle d'accès ÉPICURE, actualisation de la convention "carte multi-services" (pôle patrimoine, PSUIN)
- Dossier d'expertise Pharmaco-Imagerie
- Suivi du dossier d'amélioration des ventilations du bâtiment Science Mirande

Dévolution du patrimoine ?

Dans le prolongement du conseil d'administration du 31 mai 2016, un courrier a été adressé par le Président à la communauté pour l'informer directement d'un point important qui avait été débattu. Il a été proposé d'ouvrir un débat sur la « dévolution du patrimoine ». Elle est un enjeu majeur pour l'avenir des universités. C'est un processus long au terme duquel une université peut devenir propriétaire de son patrimoine immobilier et foncier, celui-ci appartenant pour l'essentiel à l'Etat.

Disposer de la pleine maîtrise de son patrimoine est en cohérence avec le mouvement engagé vers davantage d'autonomie par les universités françaises. Une première vague de dévolution a été initiée en 2011 pour 3 universités qui sont à ce jour propriétaires de leur patrimoine. Une deuxième vague de dévolution a été annoncée par le secrétaire d'Etat à l'ESR il y a quelques semaines. Le ministère a souhaité au cours de l'année établir un recensement des établissements susceptibles d'en bénéficier, il souhaitait retenir à terme 4 ou 5 nouvelles universités. S'engager dans la dévolution du patrimoine n'était pas qu'un choix technique. Des questions administratives, juridiques et comptables complexes se posaient, et la décision éventuelle ne pouvait être prise qu'au terme d'un audit sérieux conduit par l'Etat.

Quelques éléments de réflexions :

- Quid ensuite de la capacité d'entretenir ce patrimoine ? (même si aujourd'hui déjà cette charge est en grande partie assumée par les établissements)
- Avoir la maîtrise de son patrimoine c'est donner une liberté plus grande pour mettre en place de nouveaux modèles de relations avec les partenaires, disposer de nouveaux leviers pour construire une université mieux en phase avec les changements rapides de la société...

Si nous avons pu nous poser cette question, c'est grâce au travail remarquable réalisé depuis de nombreuses années par les équipes de l'uB et, particulièrement, du Pôle Patrimoine. Le patrimoine immobilier de l'uB est

globalement d'une très bonne qualité, et le campus Montmuzard, dont la dimension urbanistique est exceptionnelle, est un élément de rayonnement reconnu de l'établissement. Celui des campus territoriaux y contribue aussi. Il n'était pas question d'engager l'uB dans une aventure hasardeuse, et la gouvernance avait souhaité que tous les aspects de la dévolution puissent être examinés de façon approfondie. C'est un choix d'avenir, une nouvelle étape de l'ouverture sur l'extérieur, une volonté d'instaurer un dialogue qui démontre que l'université est au cœur de la société.

Cependant, et après de nombreux échanges, une visite à Dijon d'une délégation de la Caisse des Dépôts et Consignations, la gouvernance a décidé de ne pas poursuivre les investigations. Les conditions paraissent trop incertaines dans la période déjà complexe. Les différentes délégations (Caisse des Dépôts et DGESIP) ont toutes souligné l'excellent travail du service patrimoine en reconnaissant que « peu d'établissements disposaient d'une aussi grande finesse d'analyse et de détails sur (son) patrimoine ». Ce débat important reviendra dans l'avenir.

Hébergement d'entreprises

Une réflexion a été impulsé en matière d'hébergement d'entreprises et de projets en incubation (politique d'hébergement, procédure de formulation d'une demande d'hébergement, conventions, actualisation des tarifs de location des surfaces, modalités d'accès aux plateformes technologiques, plan de prévention et gestion des déchets, préparation du transfert de la gestion des conventions à l'espace entreprises, etc.). C'est une action en lien avec la vice-présidence valorisation de la recherche et relations avec le monde économique, la vice-présidence campus numérique, systèmes d'informations et Learning centers, le pôle patrimoine, le pôle recherche, le PSIUN et le CHSE.

Food Truck

Devant l'augmentation du nombre d'étudiants et afin de diversifier et d'offrir un éventail plus large aux nombreuses demandes de restauration, le projet d'installation de Food Truck sur le campus de Dijon a été repris. Des entretiens individuels avec les entreprises intéressées pour une formulation des projets, établissement d'une procédure de demande d'attribution d'un emplacement et création d'un modèle de convention (en lien avec le pôle patrimoine, le PAJI, le pôle Achats/Marchés, le CHSE) ont abouti récemment à des propositions concrètes.

Stratégie des sites territoriaux

Participation aux comités de pilotage du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR) de Nevers, lancé en janvier 2016, dont les objectifs sont d'entamer une réflexion en matière de développement du terroir, de revoir l'organisation des pôles et des services et de doter la communauté d'agglomérations d'un plan de développement stratégique. Réunions avec l'agglomération de Nevers en visioconférence, réunions avec le cabinet DMS Conseil, et entretiens en conférence téléphonique.

Participation au PETR du grand Auxerrois. Le PETR est constitué pour donner une vision globale et prospective du développement du territoire.

Suivi de la construction du 4ème bâtiment de l'IUT d'Auxerre : réunion de chantier, suivi financier.

Réflexion sur l'occupation des locaux de l'ESPE à Nevers. Restitution de bâtiments au conseil départemental, remodelage du campus.

Développement durable

Le Plan vert est la ligne directrice de la politique de l'uB en matière de développement durable. Le niveau « réglementaire » sur 2 axes a été atteint : gestion environnementale et politique sociale-ancrage territorial. En terme de communication, un « rapport » développement durable est paru début novembre sous la forme d'un format « chiffres clés ».

L'université a participé à la « Semaine européenne du développement durable » : campus à vélo, atelier de gestion du stress et de bien être en partenariat avec le SUAPS.

Participation au colloque international Eco-campus 3 « S'engager et agir ensemble pour le climat », organisé en marge de la COP 21. Cet évènement a pour but d'affirmer le rôle structurant des établissements d'enseignement supérieur en tant qu'acteurs du changement climatique.

Reconnaissance de la politique développement durable de l'uB: le premier prix des Trophées RSE Bourgogne 2015 a été obtenu. Ce prix récompense les actions et l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire sur les enjeux de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE): l'Economie Durable, la Préservation de l'Environnement et l'Equité Sociale.

Les déplacements à l'uB

L'uB poursuit les actions du plan de déplacement : mise à jour des guides du personnel et de l'étudiant, participation au groupe de travail « gestion du parc de véhicule », mise en place d'un abri vélo sécurisé sur le campus Montmuzard (Vélo-Station Université), de nombreux aménagements piétonniers et cyclables sur le campus Montmuzard ainsi que des espaces de détente ont été installés.

Poursuite de l'utilisation des Pass et tickets Tram/train, à destination des étudiants et enseignants des formations cohabilitées ainsi que du service Vel'uB: destiné aux personnels de l'uB: mise à disposition à titre gracieux de bicyclettes urbaines permettant de se déplacer dans le cadre des missions professionnelles sur le campus et hors campus durant les journées ouvrées. Actuellement 28 vélos sont mis à disposition dans 13 bâtiments du campus dijonnais.

Un objectif : réduire, recycler et valoriser les déchets !

Suivi des collectes et de la valorisation des déchets papier/cartons: un e hausse constante de la quantité de déchets valorisés est observée depuis 2013. Plus de 112 tonnes de déchets ont été recyclés et valorisés (85 tonnes de papier/cartons et 27 tonnes de D3E), soit près de 27% de déchets produits recyclés.

Collecte et valorisation des disques durs de l'université effectuée par l'ESAT Acodège, établissement offrant à des personnes handicapées des activités de production en même temps qu'un soutien adapté.

Mise en place d'une collecte des instruments d'écriture usagés dans quatre bâtiments du campus Montmuzard avec le soutien de l'association « Les Amis de la Terre de Côte d'Or », agissant pour la défense de l'environnement. Les stylos collectés sont envoyés à la société Terracycle puis valorisés. Pour chaque stylo collecté, Terracycle reverse un don pour l'association.

Les économies d'eau et d'énergie : réduire les consommations et éviter les pertes !

A la suite de l'audit sur l'eau réalisé en 2014, une demande de subvention pour l'achat d'équipements hydroéconomes sur le campus Montmuzard et de compteurs intelligents dans les ailes du bâtiment Sciences Mirande a été envoyée à l'Agence de l'Eau via un appel à projet sur les « Economies d'eau ». Le résultat sera connu prochainement. Si l'agrément est obtenu, un projet de sensibilisation des étudiants et du personnel de l'université avec l'appui d'un volontaire de service civique sera mis en place.

Culture

Projet « Réseau des Experimentarium » : ce programme de formation des chercheurs au partage de leur activité, avec tous les publics, avait été sélectionné pour sa capacité à inciter les jeunes à s'intéresser à la culture scientifique et à s'engager dans les sciences. Coordonné par la Mission Culture Scientifique avec le soutien de l'OCIM, il a permis le développement de l'Experimentarium en Bourgogne Franche-Comté, notamment. Une très belle opération s'est déroulée à Dôle fin mai. Un vrai succès avec une participation importante de jeunes grâce à l'engagement de nombreux partenaires dont les collectivités et les établissements scolaires. C'est un projet phare dans le domaine de la culture scientifique. De nombreux ateliers sont organisés à travers des rencontres entre un chercheur et un groupe. Des expositions sont fréquemment organisées avec une attention toute particulière à la mise en valeur des objets du patrimoine scientifique de l'université. Ces actions permettent des débats entre les citoyens et les chercheurs. La capacité de l'uB à innover et à former pour faciliter la communication des chercheurs avec le Grand public, notamment avec le public jeune, a d'ailleurs été saluée et récompensée à plusieurs reprises.

Organisation et animation de 2 commissions « Culture »

Répartition des « subventions culturelles » destinée à subventionner les initiatives culturelles étudiantes sur les campus de l'uB (supposant l'examen préliminaire de l'ensemble des dossiers).

Renforcement des liens avec l'Université de Franche-Comté (UFC) : relations suivies et échanges avec entre services et membres des gouvernances des établissements, organisation de rencontres entre les responsables des services culturels de l'uB et de l'UFC, visant à renforcer des liens existants (Organisation conjointe de la Nuit des Chercheurs et PIA « réseau des Experimentarium ») afin de les inscrire dans le cadre de la COMUE.

Focus sur la diffusion de la culture scientifique

Comme chaque année, la mission de culture scientifique de l'uB a connu une activité soutenue et régulière. Parmi les manifestations organisées qui s'inscrivent dans cette préoccupation majeure de l'uB de diffusion de la culture et plus largement d'ouverture sur la cité, sur son territoire et son environnement, la 11ème Nuit européenne des Chercheurs (évènement qui se déroule à la même date dans plusieurs villes de France et d'Europe) a rencontré un beau succès avec pour cette édition un parrain en la personne de Cédric VILLANI, célèbre mathématicien, directeur de l'Institut Henri-Poincaré et professeur à l'université Claude Bernard-Lyon 1. La coordination a été assumée par l'uB et l'UFC. C'est une reconnaissance de la qualité du travail réalisé et de l'implication forte de l'uB pour la diffusion de la culture scientifique.

Ces expériences et le dynamisme de la communauté pour la diffusion de la culture scientifique ont incité au dépôt d'une candidature en réponse à l'appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir portant sur le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) et l'égalité des chances dont les résultats devraient être connus au début de l'année 2015. Elle s'appuie notamment sur les compétences de l'OCIM (Office de Coopération et d'Information Muséales) en partenariat d'une part avec le réseau de la Conférence Permanente des Muséums de France (CPMF) pour créer un lieu de formation et d'échanges à partir d'une plateforme de mutualisation des expositions itinérantes des muséums de France, et d'autre part, avec des acteurs diversifiés de la CSTI au sein d'un « laboratoire participatif » mettant en valeur des modes de partage expérimentaux, en présentiel et virtuel, où l'extension nationale du réseau de l'Experimentarium® par la Mission de Culture Scientifique de l'université de Bourgogne prendra toute sa place.

De nouvelles orientations artistiques

L'atheneum, centre culturel de l'université de Bourgogne situé au cœur du campus de Dijon est un espace de création et de recherche, de diffusion, de débat, d'expérimentation et de sensibilisation à l'art et à la culture. Une nouvelle dynamique est engagée pour placer le public, et en particulier les étudiants, au centre du projet. La saison 2015/2016 s'est inscrite dans la transversalité et a marqué à la fois le renouveau et le respect de l'identité de l'atheneum. La qualité et la diversité des spectacles, ateliers et rencontres, permettent de satisfaire les attentes de chacun et d'attirer de nouveaux publics, de tous âges et de toutes origines. Cette volonté de rendre la culture et les pratiques culturelles accessibles au plus grand nombre se concrétise également par un fort accroissement de l'offre sur les différents sites territoriaux de l'université de Bourgogne.

Ouverture sur le monde économique

L'uB se modernise et s'adapte à son environnement socio-économique.

« L'Espace entreprises »

Créé en 2015, il est dédié aux relations entre l'université et le monde socio-économique, il a été conçu comme un guichet unique, un point d'entrée pluridisciplinaire, il en relation étroite avec l'ensemble des structures internes de l'établissement, pour répondre aux questions en matière de recrutement, recherche, innovation, formation-formation continu. Il oriente les entreprises vers le bon interlocuteur quel que soit le besoin.

Il a pour fonction de remplir 6 missions : guider un interlocuteur ; conseiller une entreprise ; représenter l'uB ; assurer le suivi de dossiers transversaux ; établir des partenariats potentiels ; mettre en place des rencontres entre les enseignants-chercheurs et les entrepreneurs pour qu'ils apprennent à se connaître.

Il travaille régulièrement avec le SEFCA (taxe d'apprentissage), le pôle recherche (plateformes technologiques), le service communication (site web, comité éditorial, médias, plan de communication « entreprises »), le pôle formation et vie universitaire (stages, formations, forums emplois-stages), la SATT Grand Est et les laboratoires de l'uB (recherche d'interlocuteurs pour projets d'entreprises), le pôle finance, l'agence comptable et le pôle des affaires juridiques et institutionnelles (mécénat et conventions de partenariats).

L'Espace entreprises représente l'uB à différentes instances de gestion (PREMICE, Hope, MEDEF 21, CCI 21 et régionale, l'association « les entrepreneuriales », FoodTech Dijon BFC). Il est à ajouter à ces interlocuteurs l'ensemble des entreprises qui font appel en direct à l'espace entreprises dans le cadre de son rôle de guichet unique, mais également celui de créateur de partenariats. Il a déjà été sollicité 630 fois par des entreprises.

Dossiers emblématiques

- Le portail « entreprises » sur le site web

Les milieux professionnels avaient besoin d'une entrée claire sur internet pour ne pas se perdre dans notre écosystème de sites web et trouver rapidement les infos dont ils ont besoin. Ce portail est une création et l'uB ne dispose donc pas d'antériorité de statistiques de fréquentation significatives. Le potentiel de fréquentation du site est important. Les attentes des entreprises ont été exprimées dans ce sens et les 2 premières années d'exploitation permettront de confirmer cette tendance.

- La procédure de mécénat sans fondation

L'uB a souhaité accompagner les initiatives de ses composantes, pôles, services et laboratoires dans la mise en œuvre de partenariats « gagnants-gagnants » via une procédure de « mécénat » sans fondation. D'un point de vue fiscal, le mécénat ou les dons effectués par des entreprises sont prévus à l'article 238 bis du Code général des impôts, il prévoit des réductions d'impôt égales à 60% de leur montant pour les versements.

- Le dossier de labellisation « Food Tech Dijon BFC »

Dans la perspective de créer de nouvelles dynamiques d'entrepreneuriat, d'innovation et d'attractivité autour des enjeux de ce qui est lié à l'alimentation dans la région Bourgogne Franche-Comté, Dijon s'est donné pour objectif de viser la labellisation French Tech. Ce dispositif national est destiné à accélérer le développement des start-up françaises et leur rayonnement à l'international, en soutenant l'écosystème porteur. Pour réussir cette candidature, une dynamique a été lancée dès 2015, à l'initiative du président de l'uB.

L'écosystème Food Tech a été lancé officiellement en mars 2016 lors d'un grand forum réunissant plus de 200 personnes. Étudiants, entrepreneurs, chercheurs, réseaux d'appuis à l'entrepreneuriat, entreprises de l'agroalimentaire, du tourisme ou du numérique, tous avec la volonté de stimuler le développement de nouveaux marchés et constituer un terreau favorable à l'entrepreneuriat. Depuis, l'écosystème est soutenu par plus de 280 acteurs et entreprises concernées par le sujet.

En juillet 2016, suite à l'appel à projet réalisé par la French Tech pour labelliser de nouveaux écosystèmes thématiques, Dijon Bourgogne Franche-Comté à reçu la labellisation FoodTech, et se positionne ainsi comme un des futurs pôles de la Food Tech, en Europe et dans le monde en fédérant tout un écosystème national.

International

Déploiement de la stratégie internationale en lien avec les acteurs en région (autres institutions d'éducation, Mairie de Dijon, Rectorat, CROUS), l'uB comptabilise 844 accords d'échange avec 341 établissements partenaires dans 58 pays. Ce travail essentiel est mené par le pôle international.

Quelques faits marquants de l'année 2016

- 50^{ème} anniversaire du partenariat avec UNH (University of New Hampshire, Manchester, USA)
- Cérémonie d'ouverture de la Rencontre nationale ESN (Erasmus Student Network)
- Signature de la convention entre la ville de Dijon et Prague
- Evènement célébrant le premier anniversaire d'existence de la Maison internationale
- Signature de la convention liant la ville de Dijon à celle de Guimaraes (Portugal) au cours de laquelle un échange sur les perspectives de collaboration avec l'uB a eu lieu
- « Staff Week », organisée par le Pôle international de l'uB qui a regroupée une quinzaine de participants internationaux
- Rencontres avec Guy Loneragan (Texas Tech University, USA) en avril 2016
- Participation aux négociations pour aboutir à un accord (coopération avec UFR Sciences & Techniques Le Creusot) avec Nanjing Tech (Chine)
- Rencontre avec Randall Capps (Professor of Management, Western Kentucky University, USA) pour explorer des possibilités de coopération

- Présentation de l'uB auprès du cluster Food Innopolis (Thaïlande)
- Visioconférence avec Kazaksthan State University (KGU) autour de coopérations de recherche avec l'ISAT et dans le domaine de l'agro-alimentaire
- Visite à Josai University (Japon), rencontre avec la chancelière Noriko Mizuta et les principaux dirigeants de l'université (échanges portant sur les coopérations à développer concernant les échanges d'étudiants et l'organisation de programmes courts à Dijon)
- Participation au salon EAIE (European Association for International Education) à Liverpool (UK), rencontre avec une quinzaine de partenaires actuels ou en devenir (Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Malaisie, Japon, Corée du Sud, Taiwan)
- Mission à Volgograd (Russie) : échanges concernant l'industrie, le commerce, le tourisme, la gastronomie et l'université. Rencontre avec les présidents des 3 universités locales et échanges concernant le développement des coopérations
- Participation au groupe de travail portant sur un projet ambitieux de Master Enseignement francoallemand, en lien avec l'université Johannes Gutenberg de Mainz (Allemagne). Soutien et présence de l'université Franco-allemande.

Focus

- Célébration des 10 ans de la Chaire Unesco « Culture et traditions du vin », avec à cette occasion les « rencontres du Clos-Vougeot » et un accueil dans le hall de la Maison de l'université. La Chaire est adossée à un réseau international de partenaires du monde académique, du monde professionnel vitivinicole, des entreprises, du monde culturel et institutionnel.
- 40ème anniversaire du partenariat entre la Johannes Gutenberg Universität à Mayence et l'université de Bourgogne: à cette occasion, Madame Malu DREYER, Ministre-Présidente de Rhénanie Palatinat, a été reçue officiellement à l'uB. Deux autres anniversaires étaient célébrés: les 25 ans d'existence des cursus intégrés Dijon-Mayence ainsi que de la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon (région qui était l'invitée d'honneur de la foire gastronomique).

Coopération avec les différentes parties prenantes concernées par l'international

- Rencontres régulières avec le CROUS pour mieux appréhender l'hébergement des étudiants internationaux
- Participation aux travaux du Réseau des vice-présidents « Relations Internationales » en juin à Nancy
- Participation à l'Assemblée générale d'Euraxess (réseau européen accompagnant les chercheurs en mobilité)
- Travail autour d'un nouveau partenariat de recherche avec l'université Mohammed VI Polytechnique (Maroc) concernant le département Médecine et Santé

Développement de projets internes (dont la poursuite du développement d'enseignements en anglais)

- Participation au développement d'un dispositif concernant l'enseignement du FLE à l'attention des réfugiés
- Rencontre concernant un projet de Master dispensé en anglais en Musicologie
- Rencontre et présentation du dispositif VIBOT au Creusot, dont Master Erasmus Mundus
- Rencontre avec l'ESIREM à propos de sa stratégie internationale
- Rencontre à propos du Master en anglais PPN pour faire le point concernant la rentrée 2016
- Rencontre pour faire le point sur le développement des programmes courts en lien avec Josai University (Japon)
- Présentation des projets internationaux en CFVU pour présenter un projet d'accord avec Nanjing
- Travail sur l'évolution du site internet de l'uB et la place des pages relatives à l'international
- Participation au Bureau et Conseil d'administration de l'AFEB (Association pour l'Accueil & la Formation des Etudiants Etrangers en Bourgogne) et visite de la RIE (Résidence Internationale Etudiante)

Numérique

Etudier plus facilement

A travers plusieurs axes, la politique numérique de notre établissement développe tout un éventail d'actions afin de favoriser le développement des nouvelles formes de pédagogie, dont notamment la production de MOOC à l'instar de celui portant le nom de « Marey l'art et la science du Mouvement », lancé en octobre 2016.

L'accent a été porté sur le développement des visioconférences dans le cadre des formations. La dématérialisation des modalités, pour l'inscription des étudiants, est complétement déployée à l'uB. Le paiement fractionné des droits d'inscription a été mis en place. Une salle en libre-service, expérimentale, équipée d'ordinateurs en clients légers est proposée à la maison de l'étudiant de 9h à 22h, du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

Depuis juillet 2016, le PSIUN travaille à mettre en place une nouvelle architecture wifi qui réponde aux nouvelles normes, tout en privilégiant la sécurité. Après l'IUT de Dijon, qui a acquis 40 bornes et les BU, le déploiement du nouveau réseau wifi sera déployé sur l'université.

L'uB a fait l'acquisition de robots de télé présence « Beam ». Ceux-ci serviront à une expérimentation en collaboration avec le pôle handicap afin de donner la possibilité à des étudiants empêchés de participer à des cours en direct.

Epreuves Classantes Nationales Informatisées : celles-ci ont eu lieu pour la première fois de manière dématérialisée au cours de l'été. L'application P-STAGE, permettant la dématérialisation des conventions de stage, est en pré-production à l'UFR Droit Lettres et sera progressivement étendue sur l'ensemble du campus.

EDUROAM : réseau permettant aux étudiants et aux personnels d'accéder au wifi en interne ou en externe lors de leur déplacement en France ou à l'étranger, lorsque l'établissement a adhéré à ce réseau.

Les étudiants sont informés des modifications de leur emploi du temps grâce au logiciel ADE accessible depuis internet via leur ENT. Pour améliorer ce service, l'uB s'est lance dans le regroupement de l'ensemble des emplois du temps dans un projet unique. On retrouve aujourd'hui dans celui-ci l'UFR Droit/lettres, l'ensemble des IUT (Dijon/Auxerre/ Chalon et Le Creusot), l'ESIREM. Les autres composantes vont rejoindre progressivement ce projet.

Points majeurs

- Amélioration en cours du site www.u-bourgogne.fr
- Refonte du réseau social youblink https://ub-link.u-bourgogne.fr/
- Démarrage du travail sur la refonte complète de l'intranet

L'application DEMATEC (dématérialisation Ens-Chercheurs) pour le recrutement des enseignants-chercheurs a été mise en production ainsi que d'autres instances, pour le recrutement des ATER et une autre pour les doctorants. En plus d'apporter un meilleur service auprès des usagers, cette dématérialisation a allégé de manière plus que significative la charge de travail du service gestionnaire (SPE). Les efforts d'investissement, réalisés en matière d'équipements en matériel de visioconférence, font que l'uB est complètement prête à la mise en place de cette mesure.

Le Cloud permet de disposer d'un espace sécurisé de 20Go accessible de l'université ou de l'extérieur pour le stockage, la synchronisation et le partage de données à l'uB ou avec l'extérieur. Ce stockage permet : d'assurer la sécurité et la confidentialité des données qui sont stockées au Datacenter, de récupérer des données supprimées jusqu'à deux mois dans la corbeille, d'accéder, de synchroniser et de partager les données.

Assurer l'évolution de la puissance pour le calcul intensif : le cluster de calcul a été le premier à bénéficier du Datacenter de l'uB, sa puissance de calcul a plus que doublée (77 à 175 Téraflops par seconde, en un an).

Université numérique

Placer les technologies de l'information et de la communication au cœur de la stratégie de modernisation de l'établissement. Dans ce cadre, le ministère préconise l'adhésion de l'ensemble des organismes de recherche à l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements (AMUE) pour bénéficier de la simplification de gestion.

L'uB s'inscrit dans cet axe puisqu'elle utilise l'ensemble des outils de l'AMUE : HARPEGE, APOGEE, SIFAC et SIFACDEMAT. L'uB a également signé avec l'AMUE, en juillet 2016, la convention pour déployer le logiciel de gestion des ressources humaines SIHAM.

La carte multiservice unique pour l'ensemble du site Bourgogne Franche-Comté lancée en septembre 2015, a intégré l'ESC devenue BSB - Burgundy School of Business à la rentrée dernière. Ses infrastructures techniques (serveurs, logiciels, ...) sont hébergées et administrées par l'uB. Les services offerts par la carte : paiement de la restauration, emprunt de livres, activités SUAPS, trombinoscope, contrôle d'accès sont opérationnels.

Création d'un Datacenter au sein de l'uB

L'ensemble des matériels de la salle machine ont été déménagés au Datacenter au cours de l'été. La première salle informatique fonctionne à plein rendement. La 2ème phase, qui permettra aux composantes d'héberger leur propre matériel au Datacenter, a démarré en fin d'année. Qualité et continuité du réseau informatique et du réseau régional haut débit. Mise en place d'un nouveau routeur (Renater) permettant le déploiement du 10 gigabit per second.

Assurer la sécurité du système d'information

Rédaction du Plan de reprise Informatique (PRI) terminée en novembre 2016.

Mise en place d'une charte d'usage du système d'information par les organisations syndicales de l'uB validé par le Conseil d'administration en mai 2016. Développement du contrôle d'accès avec la carte PASS'UBFC (mis en production au datacenter).

Au fil de l'année 2016...

De nombreux évènements, manifestations et anniversaires ont eu lieu au cours de cette année :

- Les **50 ans de STAPS** ont été célébré en septembre, pendant une semaine, avec divers temps forts dont un colloque, une exposition et un accueil à l'Hôtel de Ville de Dijon.
- La tenue de la 1ère Fête du Quartier « université » qui a eu lieu à la rentrée sur le campus. Ce moment de convivialité a été un vrai succès avec la participation de plusieurs centaines de riverains.
- L'organisation de **l'Université d'été du MEDEF** de Côte d'Or sur l'esplanade Erasme, signe de l'ouverture de l'uB sur son environnement économique.
- Au cours des Campus Days de la rentrée universitaire a eu lieu une « Color Run ». Le temps était de la partie et ce fut un beau moment d'intégration pour de nombreux étudiants (voir photos).

L'uB a connu de belles réussites dans de nombreux domaines. Certains de ses membres reçoivent régulièrement des récompenses pour leurs résultats académiques ou un engagement particulier, ses équipes de recherches et ses formations sont mises à l'honneur.

La communauté universitaire et les partenaires de l'uB peuvent retrouver l'ensemble de ces succès dans la rubrique distinction du site internet (http://www.u-bourgogne.fr/-Distinctions-.html)

L'année de l'université de Bourgogne en image

Enfin, en guise de conclusion, vous pouvez retrouver en image les évènements et faits marquants qui ont rythmé l'année écoulée :

http://www.u-bourgogne.fr/vie-des-campus/666-ca-s-est-passe-a-l-universite-de-bourgogne.html